

Réunion avec la communauté de communes des Iles Marquises (CODIM)

- Hiva Oa, Mercredi 8 février 2012 -

**Intervention de Mme Marie-Luce PENCHARD,
Ministre chargée de l'outre-mer**

OUVERTURE DE REUNION

Monsieur le Haut-Commissaire,
Monsieur le Président de la communauté de communes des Marquises,
Messieurs les maires des Marquises,
Mesdames et messieurs les délégués communautaires,
Mesdames, Messieurs,

Comme j'ai eu l'occasion de le dire tout à l'heure, je suis très heureuse de pouvoir rencontrer aujourd'hui les délégués de la toute jeune communauté de communes des îles Marquises.

La communauté de communes des îles Marquises (CODIM) est la première en Polynésie française et la première en France à être exclusivement constituée de communes séparées par l'océan. C'est l'aboutissement d'une démarche marquée par un partenariat fort entre les élus des îles Marquises, la Polynésie française et l'État, et je vous en félicite.

Vous vous êtes réunis régulièrement durant deux ans afin de bâtir ensemble un projet consistant. Votre solidarité a conduit le gouvernement de la Polynésie française à vous autoriser à intervenir dans le champ du développement économique, qui est une compétence du Pays sans laquelle la communauté de communes n'aurait pu voir le jour. Enfin, après avoir encouragé et accompagné la réflexion des élus, l'État a pu créer la CODIM en novembre 2011.

Grâce à vous, l'institution communale polynésienne franchit donc une nouvelle étape vers la modernité. En effet, l'intercommunalité est la voie de l'avenir. Au moment où

les charges s'accroissent sur les communes comme sur l'ensemble des acteurs publics et privés, il est plus que jamais nécessaire de s'unir pour réaliser des économies d'échelle, et de confronter les différentes sensibilités pour en extraire un projet de développement commun. La loi de réforme des collectivités territoriales prévoit qu'à moyen terme (d'ici 2013), l'ensemble du territoire national sera couvert par les intercommunalités. Vous avez donc fait le bon choix !

J'ai pris connaissance avec beaucoup d'intérêt des travaux que vous avez déjà réalisés. La CODIM a scrupuleusement respecté les deux premières échéances fixées par le gouvernement de la Polynésie française. Elle est maintenant engagée dans la production du rapport de définition de son projet de développement économique.

Vos travaux ont débouché sur :

- la définition des valeurs de la CODIM, à savoir « le patrimoine marquisien, son identification, sa préservation, sa protection et sa promotion »,
- l'adoption d'un règlement intérieur,
- l'analyse des études réalisées par le Pays (transmises à la CODIM début mars 2011) et l'identification des secteurs nécessitant des études complémentaires.

Ces travaux vous ont également permis de vous positionner en matière :

- d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour le compte des communes membres (suivi d'opérations d'adduction d'eau potable, notamment pour la commune de Ua Pou ; suivi de l'opération de centrale hydroélectrique à Hanavave sur l'île de Fatu Hiva ; construction d'une salle omnisports à Tahuata),
- d'assistance juridique pour le compte des communes membres (un focus sur les obligations des communes en matière d'eau potable et de collecte des ordures ménagères, sur l'affectation des locaux communaux désaffectés à des usages associatifs ou privés, la location de logements de fonction à des professeurs et la constitution du domaine public initial des communes).

Je souhaite que cette réunion de travail nous permet d'échanger sur vos préoccupations immédiates et sur les orientations que vous souhaitez donner à votre territoire.

Je suis à votre écoute.

CLOTURE REUNION

Je vous remercie, monsieur le Président. Je remercie l'ensemble des délégués communautaires pour la qualité de nos échanges.

C'est la troisième fois que je viens en Polynésie française, mais je ne connaissais pas encore l'archipel des Marquises. Aujourd'hui, grâce à vous c'est fait. Je mesure aussi à quel point les solutions de déplacements, par terre, par mer ou par les airs, sont, plus qu'ailleurs, difficiles à mettre en place et je comprends votre inquiétude sur le maintien de la desserte aérienne de vos îles.

A cet égard, je demande au Haut-Commissaire de mettre en place un groupe de travail en liaison avec le ministre des transports pour faciliter l'émergence de solutions appropriées et soutenables financièrement. Je suis également sensible à vos préoccupations sur le financement de votre quotidien et de votre avenir.

Vous le savez, il n'y a pas de solution miracle, mais l'Etat a cependant prévu de vous accompagner autant que possible pour vous aider à faire face aux charges nouvelles générées par l'application partielle du code général des collectivités territoriales en Polynésie française ainsi que par la mise en place de la fonction publique territoriale.

Vous vous êtes donné pour objectif de travailler ensemble au sein d'un espace de solidarité, en vue de l'élaboration d'un projet commun de développement et d'aménagement de l'espace. Vous désirez favoriser le développement économique de votre territoire et mettre en œuvre de façon coordonnée des infrastructures et des équipements collectifs.

Votre ambition est grande et la tâche s'annonce passionnante.

En effet, vous avez été habitués à résoudre seuls les problèmes rencontrés dans vos communes. Désormais, c'est ensemble que vous devrez les surmonter.

L'Etat vous y aidera. J'ai décidé par exemple de soutenir dès 2012 pour un montant de 18 millions Fcp sur le fond exceptionnel d'investissement le projet de rénovation des bâtiments de l'ancienne école primaire porté par la commune de Ua Pou et je ne manquerai pas à l'avenir de soutenir les projets qui seront issus de votre coopération inter-communale.

Voilà, je crois très sincèrement que la création de votre communauté de communes est exemplaire pour toutes les autres communes polynésiennes. Vous démontrez une fois de plus que les Marquisiens sont des pionniers, ingénieux et courageux. Je vous engage à poursuivre cet effort. La patience et la détermination, l'énergie et la confiance seront vos meilleures alliées.

Je vous remercie.